

ORPHELIN

Dans l'A. T., il est fréquemment question d'orphelins. L'hébreu *yathôm* a un sens plus étroit que notre mot français : nous l'entendons d'un enfant qui a perdu père ou mère, ou les deux, tandis que les Israélites désignaient ainsi exclusivement celui qui n'a plus de père. (cf. [Ex 22:24](#), [La 5:3](#))

La loi de l'A.T., surtout le code deutéronomique, recommandait l'orphelin, ainsi que la veuve (voir ce mot), à la bienveillance de la communauté. Non seulement la loi interdit de porter atteinte à ses droits (De 24:17 27:19) mais, passant du domaine de la justice à celui de la charité, elle invite l'Israélite aisé à laisser pour l'orphelin--comme pour la veuve--au temps des récoltes, une gerbe dans le champ, des olives sur les oliviers, et des grappes sur les ceps. En outre, tous les trois ans, une dîme supplémentaire, dîme de charité, avait pour but de donner à l'orphelin, ainsi qu'à la veuve et à l'étranger, une occasion de se rassasier et de se réjouir (De 26:12 et suivant). L'homme intègre avait égard à la condition de l'orphelin ([Job 29:12 31:17,21](#), [Pr 23:10](#), [Sir 4:10](#) etc.), et l'Israélite aimait à considérer son Dieu comme le Père des orphelins ([Ps 10:14-18 68:6](#), [Jer 49:11](#), [Sir 35:17](#)). Souhaiter que des enfants devinssent orphelins, c'était prononcer une terrible malédiction ([Ps 109:9](#)). Bref, l'orphelin ainsi que la veuve et parfois l'étranger étaient les types mêmes des misérables, victimes de la société, sans appui ni recours naturel ([Esa 1:17,23](#), [Jer 7:6](#), [Za 7:10](#), [Mal 3:5](#), 2Ma 3:10 8:28-30, Lettre de [Jérémie 38](#), etc.).

Le N.T. emploie deux fois le terme d'orphelin (gr. *orphanos*) Dans [Jas 1:27](#) orphelins et veuves représentent, comme dans les derniers textes cités de l'A.T., les pauvres gens matériellement et moralement abandonnés : le croyant prouvera la réalité de sa « religion » en les visitant pour leur porter secours. Dans [Jn 14:18](#), la promesse de Jésus à ses disciples, lors des adieux de la chambre haute : « Je ne vous laisserai point orphelins », prend ce dernier terme au sens de : privés de votre chef, de votre Maître. (cf. [La 5:3](#)) Cette tendre comparaison continue celle par laquelle il a commencé ces entretiens suprêmes : « mes petits enfants » ([Jn 13:33](#)). Elle répond aux appels éplorés de ces « petits enfants » devant l'annonce de la séparation cruelle ; de Pierre : « où vas-tu ? » de Thomas : « ... le chemin ! » de Philippe : « ... le Père ! » Et Jésus leur garantit qu'il ne les laissera point orphelins, puisqu'en « venant à eux », par l'Esprit, il leur révélera leur destinée, leur chemin, leur Père. On lit dans le Manuel du Stoïcien Epictète : « Aucun des hommes n'est orphelin, car il existe un Père qui, en tout temps et constamment, s'occupe d'eux tous » (III, 24:15).

Utilisé avec autorisation de Yves PETRAKIAN

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !

